Image not found or type unknown

TVA sur honoraires syndic pour gros travaux

Par **jean13**, le **02/10/2014** à **15:33**

Bravo pour votre pour votre forum que je découvre

Depuis 2 Ans je suis très impliqué au sein du C.S.et...nous avons en deux ans viré deux syndics véreux. Aujourd'hui nous pensons avoir trouvé la "perle rare" dans ce monde de "voy..."

Ma question:
Gros travaux toiture 135.000,== € HT. TVA 10% - Honoraires syndic 1,75% sur le HT.
Je souhaite savoir si la TVA sur les honoraires du syndic doît être calculée à 10% ou bien à 20%

Merci pour votre aimable réponse ex-professo
Cordialement
Jean

Par **moisse**, le **02/10/2014** à **15:53**

Hélas,
20%.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés